



DOSSIER 1914-1918

HISTOIRE

1916 : Sans enthousiasme, la France se rallie à la révolte arabe contre les Turcs

Le déclenchement de la révolte du chérif Hussein de La Mecque contre l'empire ottoman en 1916 suscite un certain trouble en France, « puissance musulmane » qui craint tout mouvement de contestation populaire de ses propres musulmans. Pourtant, bien qu'en rivalité avec Londres qui encourage Hussein, Paris ne peut rester inactif et essaiera de jouer un rôle auprès des insurgés, sans grand succès.

traductions: français فارسی

> CHRISTOPHE LECLERC > 6 DÉCEMBRE 2017

LE 10 JUIN 1916, HUSSEIN BEN ALI, GRAND CHÉRIF DE LA MECQUE, APPELLE À L'INSURRECTION contre les Turcs. Des troupes de Bédouins s'emparent sans difficulté de Djeddah, Yanbo et Rabegh. Les garnisons turques de Taïf et Médine opposent quant à elles une résistance farouche.

Parce qu'elle préside, dans ses colonies, à la destinée de millions de musulmans, la France ne peut rester indifférente au mouvement impulsé par les Hachémites, Hussein et ses fils, Ali, Fayçal et Abdallah. Nombre de parlementaires, comme le député Louis Marin, n'hésitent pas à qualifier la France de « *grande puissance arabe* »¹. La préservation de La Mecque apparaît comme un enjeu de première importance. Pour le gouvernement français, le rétablissement du pèlerinage interrompu par l'entrée en guerre de la Turquie en novembre 1914 est un objectif qui peut permettre de contrer la propagande menée par les Allemands auprès des tribus dissidentes du Maroc (Berbères, Chleuhs, Djebalass), dans le Souss, le Rif et le Moyen Atlas. Toutefois, pour les autorités françaises, il ne s'agit pas d'agiter les masses musulmanes en présentant l'insurrection hachémite comme un mouvement de revendication confessionnelle, voire nationaliste. Elles préfèrent exposer à l'opinion publique que la révolte du Hedjaz est une réaction spontanée aux exactions conduites par le gouvernement ottoman à l'encontre des notables syriens.

PRÉSERVER LES INTÉRÊTS DE L'EMPIRE

Diplomate et membre éminent du Comité de l'Asie française, François Georges-Picot note surtout que la révolte arabe est susceptible d'essaimer assez rapidement jusqu'en Syrie et il s'en inquiète, comme l'essentiel de la classe politique et des fonctionnaires du Quai d'Orsay. Or, avec la Syrie et le Liban, la France entretient des relations particulières, des liens historiques et stratégiques. Comme l'a montré l'historien Jacques Thobie², la France joue un rôle prépondérant dans l'économie de l'empire ottoman. En 1914, les capitaux français ont ainsi la haute main sur la Banque ottomane et la dette publique turque – les créanciers français en possèdent les deux tiers. Sur le plan des infrastructures, les sociétés françaises détiennent tout le réseau ferré syrien, hormis les lignes du Hedjaz et de Deraa-Haïfa qui relèvent d'une régie ottomane. La Société française d'entreprises a, quant à elle, acquis le monopole des routes. Et au Liban, le port de Beyrouth, la Compagnie des eaux et du gaz, ou encore le commerce de la soie sont exploités par des compagnies françaises. La culture francophone se diffuse en Syrie et au Liban. En 1913, le comte Salim Cressaty se félicite que, sur 62 000 élèves syriens, 40 000 aillent dans les écoles françaises³. Nombreux sont les lobbyistes qui, comme Cressaty, voient là une raison supplémentaire de revendiquer le protectorat sur une « Grande Syrie » (ou « Syrie intégrale »). Dans leur raisonnement, celle-ci s'étend du *vilayet* d'Adana (aux confins de la chaîne du Taurus), jusqu'à Mossoul à l'est, et jusqu'à Aqaba au sud. Elle comprend aussi la Palestine.

Organisé autour du Comité de l'Asie française et du Comité de l'Orient, le parti colonial compte des amis puissants au Quai d'Orsay. En premier lieu Philippe Berthelot, chef de cabinet du ministre, Pierre de Margerie, directeur des affaires politiques et commerciales, et Jean Gout, sous-directeur pour le département Asie-Océanie. Au Parlement, le sénateur Étienne Flandin est le chef officieux du « parti syrien » et, à la chambre des députés, Georges Leygues a transformé la Commission des affaires extérieures en un solide groupe de pression. Les revendications d'une Syrie intégrale sous protectorat français trouvent écho chez des nationalistes syriens et libanais, principalement chrétiens, qui, pour une part, sont installés à Paris. Leurs leaders se nomment Nadra Moutran (chef d'un Comité arabo-syrien), Chekri Ganem (président du Comité libanais) et Georges Samné. La France a d'ailleurs une tradition d'hébergement des nationalistes arabes : en 1896, un Comité national arabe a été créé à Paris et, en 1913, le premier Congrès panarabe a tenu ses assises dans la capitale.

Contre toute attente, ces groupes et réseaux d'influence rencontrent peu de soutien au sein du gouvernement dirigé par Aristide Briand. Théophile Delcassé, le ministre des affaires étrangères, n'adhère pas au projet du parti colonial, considérant la Syrie comme « *quelques hectares incultes de bien faible valeur pour nous* »⁴. Ne lui en déplaise, le parti « syrianiste » a su jouer sur la corde sensible du prestige colonial auprès d'une opinion publique *a priori* peu désireuse d'un protectorat en Syrie. « *Incapable de créer un*

mouvement d'opinion positif en faveur de la Syrie, il réussit au moins à rendre inacceptable au sentiment national l'abandon de la Syrie à une puissance rivale » ⁵ .

Au Levant, la France est indubitablement en compétition avec le Royaume-Uni, sa principale alliée sur le front occidental. Les deux puissances entretiennent « *des rapports ambivalents, de solidarité et de conflit, (...) oscillant entre la tentation continue de l'esprit de Fachoda et celui de l'Entente cordiale.* » ⁶ . À la chambre des députés, on reproche à Delcassé son attentisme. En l'état, les intérêts de la France au Levant ne sont pas garantis pour l'après-guerre : « *Tant que vous n'aurez pas signé un accord avec l'Angleterre, il n'y a rien de fait. Nous vous demandons une action plus énergique. Nous vous demandons de ne pas vous contenter d'assurances ou de promesses. Une convention en bonne et due forme, voilà ce que nous réclamons...* » ⁷ .

PARTAGE DU PROCHE-ORIENT

Cette convention en bonne et due forme, c'est l'ancien consul général à Beyrouth, François Georges-Picot, qui reçoit mandat de la négocier. Georges-Picot n'est pas un inconnu pour le parti colonial. Son père a fondé le Comité de l'Afrique française et il est devenu l'un des principaux avocats de la Syrie intégrale. Mais le Quai d'Orsay place ce diplomate d'un rang modeste dans une situation singulière. Côté britannique, il « *dut tenir tête à tout un comité de représentants supérieurs des ministères de la Guerre [War Office], des Indes [India Office] et des Affaires étrangères [Foreign Office], présidé par Sir Arthur Nicolson* » ⁸ , sous-secrétaire au Foreign Office. Au bout de deux réunions, les autorités britanniques décident cependant que le député conservateur Mark Sykes traitera seul avec Georges-Picot. Sykes connaît bien l'empire ottoman, il est francophile et c'est aussi un idéaliste qui prône la marche des Arabes vers l'indépendance, « *persuadé que c'est de l'Orient, qui a su garder la sagesse, que viendra la régénération* » ⁹ .

L'accord négocié est ratifié en mai 1916 par échange de lettres entre Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, et sir Edward Grey, secrétaire d'État au Foreign Office. Pour autant, l'histoire lui conservera le nom d'accord « Sykes-Picot ». Aucune communication officielle n'est faite à la chambre des députés. Par cet accord, la France obtient la Syrie côtière (en clair, le Liban agrandi de Beyrouth, Tripoli et la Bekaa), la Cilicie et la province de Mossoul, tandis que les provinces de Bagdad et Bassora doivent revenir à l'Angleterre. Une zone, dite « zone A », comprenant la Syrie intérieure (avec les villes de Damas, Homs, Hama et Alep), ainsi que la Haute-Mésopotamie (« zone B »), constitueront un État arabe ou une confédération d'émirats arabes indépendants, respectivement sous protection française (zone A) et britannique (zone B). Au carrefour des religions, la Palestine est exclue du partage ; on convient qu'elle devra être soumise à une administration internationale.

Dans les accords secrets (la correspondance McMahon-Hussein, comme l'accord négocié par Sykes et Georges-Picot), il n'est question que de zones d'influence et d'États, jamais de pays nommément désignés. Comme l'observe James Barr, « *ce protocole était extrêmement vulnérable aux événements, d'autant plus qu'un tel secret était voué à susciter la controverse quand il finirait par être exposé au grand jour* » ¹⁰ .

UNE « GRANDE PUISSANCE MUSULMANE »

En juin 1916, le gouvernement français est en tout cas conscient qu'il lui faut manifester un soutien immédiat au chérif Hussein, puisque sa révolte permet de présenter les Turcs comme les assaillants des Lieux saints : « *(...) au point de vue politique, [la révolte] peut s'étendre parmi les populations de la Palestine, de la Syrie et de la petite Arménie, libérer momentanément ces provinces des persécutions turques et préparer une intervention française* » ¹¹ , édicte le colonel Hamelin, chef de la section d'Afrique au ministère de la guerre. Dans une note au président du Conseil du 19 juillet 1916, Paul de Margerie expose par ailleurs qu'il y a « *un intérêt pour*

le Gouvernement français à ne pas confondre absolument son action avec celle des Anglais vis-à-vis du chérif et à bien lui donner l'impression que la France est, elle aussi, une grande puissance musulmane (...) »¹². À défaut, il identifie un risque majeur : « Si nous affectons de nous désintéresser de ce mouvement, nous pourrions, lorsqu'il aura réussi, nous trouver en présence d'un islam arabisé ayant puisé dans ses succès mêmes une force nouvelle d'expansion et de résistance aux puissances chrétiennes. »

Dans l'immédiat, le Quai d'Orsay propose de dépêcher auprès d'Hussein une mission politique, constituée à la hâte de notables musulmans d'Afrique du Nord, et une mission militaire, composée exclusivement d'officiers d'Afrique du Nord. Le 2 août, Aristide Briand donne son accord à ce projet. La direction de la délégation politique est confiée à l'Algérien Si Kaddour Ben Ghabrit, un haut fonctionnaire qui a commencé sa carrière en 1892 comme interprète auxiliaire (*drogman*) à la légation de France à Tanger. Acteur-clé du protectorat français au Maroc, Ben Ghabrit est, en 1916, chef du protocole du sultan du Maroc, Moulay Youssef.

Pour diriger la mission militaire auprès du chérif Hussein, le Quai d'Orsay jette son dévolu sur le colonel Touchard, qui a été officier des affaires indigènes pendant près de dix ans avant de commander un régiment de tirailleurs marocains. Surtout, il est question de convoier jusqu'à La Mecque plus de 600 pèlerins originaires d'Algérie, de Tunisie et du Maroc – des représentants du culte musulman et chefs maraboutiques pour la plupart. Une subvention d'un montant de 1,25 million de francs or est prévue pour le chérif Hussein, les Britanniques venant de lui délivrer la même somme. Une enveloppe de 900 000 francs est également réservée pour distribuer des cadeaux aux Hachémites. Une somme identique est enfin dédiée à la mission militaire pour ses frais de fonctionnement et la fourniture d'armes aux Hachémites.

LA MISSION MILITAIRE D'ÉGYPTE

Contre toute attente, le ministère de la guerre conteste le choix du Quai d'Orsay pour la direction de la mission militaire. Le colonel Touchard parle peu l'arabe, ne pouvant se passer d'un interprète. Le ministère de la guerre propose un autre officier colonial pour le poste, le lieutenant-colonel Édouard Brémond, un Saint-Cyrien de 48 ans. Brémond parle et écrit parfaitement l'arabe. Il possède « *une connaissance complète des questions musulmanes* »¹³ pour avoir servi en Algérie puis au Maroc, dans l'équipe du résident général Hubert Lyautey.

Brémond est appelé à Paris par télégramme le 10 août. Arrivé à la capitale, il prend connaissance de son ordre de mission. Il doit « *s'enquérir auprès du chérif du concours qu'il attend de la France en personnel d'encadrement, en armes, en munitions, et en matériel de guerre* »¹⁴. L'ordre de mission indique aussi que les officiers de la mission « *pourront même être appelés à coopérer à l'organisation des contingents du chérif et à leurs opérations militaires.* » La mission militaire est improprement dénommée « mission militaire d'Égypte » parce qu'elle sera basée dans ce pays, avant de se projeter en Arabie.

Dans le cours de la guerre contre les Turcs, en 1917 et 1918, la mission militaire française ne jouera qu'un rôle assez mineur. Ses quelques centaines de soldats pèseront bien peu face aux dizaines de milliers d'hommes alignés par l'empire britannique, en Palestine. C'est surtout grâce à l'action de ces derniers que la prise de Damas par les Hachémites sera rendue possible le 1^{er} octobre 1918. En fait, l'action la plus significative des officiers de la mission française aura été de perturber les communications des troupes turques en dynamitant avec persévérance le chemin de fer du Hedjaz, entre Médine et le *wadi* (oued) Rumm. Avec une poignée d'officiers britanniques, parmi lesquels T. E. Lawrence, ils auront permis de bloquer sur la voie ferrée des milliers de soldats turcs, qui auraient pu, sinon, prêter main-forte aux troupes turques de Palestine et rendre la tâche plus ardue aux divisions du général Allenby.

CHRISTOPHE LECLERC

Historien, spécialiste de T. E. Lawrence. Il est notamment l'auteur de *La mission militaire française au Hedjaz* (L'Harmattan,... **(suite)**)

Les articles présentés sur notre site sont soumis au droit d'auteur. Si vous souhaitez reproduire ou traduire un article d'Orient XXI, [merci de nous contacter préalablement](#) pour obtenir l'autorisation de(s) auteur.e.s.

- ¹ Bibliothèque nationale, Cartes et plans, Société de géographie, papiers Marin, 225, rapport n° 2 554, 4 octobre 1916 ; p. 91.
- ² *Intérêts et impérialisme français dans l'Empire ottoman, 1885-1914*, thèse de doctorat d'État, Paris-Sorbonne, Imprimerie nationale, 1977.
- ³ Conférence présentée en 1913 à l'Alliance française. Citée dans *Les Armées françaises dans la Grande Guerre, tome IX*, Paris, Imprimerie nationale, 1935 (AFGG 1) ; p. 4.
- ⁴ François Georges-Picot à Albert Defrance, 30 mai 1915, ministère des affaires étrangères, Papiers Defrance 2.
- ⁵ Christopher Andrew, A. S. Kanya-Forstner, « La France à la recherche de la Syrie intégrale », *Relations internationales*, n° 19, automne 1979 ; p. 268.
- ⁶ Gérard D. Khoury, *La France et l'Orient arabe, Naissance du Liban moderne, 1914-1920*, Paris, Armand Colin, 1993 ; p. 84.
- ⁷ Georges Leygues, procès-verbaux de la Commission des affaires extérieures, 10 août 1915, Archives nationales, C 7488.
- ⁸ C. Andrew, A.S. Kanya-Forstner, *op. cit.*, p. 269.
- ⁹ Gérard D. Khoury, *op. cit.*, p. 92.
- ¹⁰ James Barr, *Une ligne dans le sable. Le conflit franco-britannique qui façonna le Moyen-Orient*, Paris, Perrin, 2017 ; p. 50.
- ¹¹ Hamelin, « Rapport fait au ministre le 5 août 1916, au sujet de l'envoi d'une mission militaire au Hedjaz », *Les Armées françaises dans la Grande Guerre, tome IX, Annexes*, Paris, Imprimerie nationale, 1935 (AFGG 2), annexe 64.
- ¹² Pierre de Margerie, « Note pour le Président du Conseil », 19 juillet 1916, MAE, série « Guerre 1914-1918 », vol. 1684, fol. 68 et 70.
- ¹³ Hamelin, « Note au sujet de la désignation du chef de la Mission militaire d'Égypte », lettre n° 5024, 5 août 1916, SHD-Terre, carton 4 H 1, dossier 3/1.
- ¹⁴ Ministre de la guerre au lieutenant-colonel Brémond, 15 août 1916, AFGG 2, annexe 70.